



NATHALIE DUBOIS,
Echevine de l'Instruction publique,
WALTHER HERBEN,
Premier Echevin en Charge des Travaux
et de l'Environnement:

L'école de Loncin s'agrandit !
pages 6-7



Lancement du chantier de la N3J

p. 2

Deux artistes d'exception à Waroux

p. 11

Braderie des commerçants
les 24-25-26 mai

p. 13



Grégory Philippin, *Bourgmestre*

Le lancement du chantier de la N3J, extension de la nationale 3 à Ans, c'est désormais chose faite.



La liaison future entre la rue de l'Yser, via la rue Maréchal Foch, et l'échangeur de Bonne Fortune est sortie de ses cartons.

En effet ce chantier programmé de longue date et reporté en fonction des disponibilités budgétaires régionales est désormais en cours. 1.500.000€ seront investis dans cette réalisation qui intègre les modes doux. Elle fait suite à une première phase qui avait vu le pont au-dessus des voies de chemin de fer voir le jour. Il est longtemps resté orphelin.

Réjoignons-nous de cette concrétisation d'une mesure recommandée par le Plan Communal de mobilité de 2004 à laquelle par ailleurs la Région Wallonne avait répondu favorablement. En avril 2022, le permis était octroyé. Dans la foulée les marchés publics étaient lancés tandis que M. le Ministre Philippe Henry renouvelait son soutien à ce projet lors de la réunion de travail organisée à Ans en septembre dernier.

Souvent abordé lors de nos réunions citoyennes, les autorités communales n'ont eu de cesse de défendre ce projet multiples fois reporté.

Aujourd'hui, ce chantier s'inscrit dans le cadre du Plan Mobilité et infrastructures pour tous de la Région Wallonne 2020-2026 qui soutient la création de quelques nouvelles liaisons qui visent à assurer des considérations économiques (connexions vers des zones d'activités économiques) ou sociales importantes.

Nous ne nous étions pas trompés. La zone desservie par cette liaison est une zone à enjeux majeurs ciblée dans le plan Urbain de Mobilité de l'agglomération liégeoise et retenue par le Conseil communal du 20 février dernier dans le périmètre de l'ambitieux plan de développement urbain soumis à la Région Wallonne. Les possibilités de développement sont énormes et déjà de lourds investissements générateurs d'emplois voient le jour. Le quartier derrière la gare renaît. Feu les anciennes usines briqueterie, fabrique de lampe à huile, margarinerie Aldi de renommée mondiale. Aujourd'hui des joyaux telle la société Trasis reprennent possession de sites hier encore désaffectés.

Ces investissements cumulés, privés et publics, en cours et à venir, sont porteurs d'espoir et en l'occurrence ne constituent pas de vaines promesses.

L'arrivée du Bus à haut niveau de service est sur les rails tandis que les réunions se succèdent en vue de la réalisation d'un rond-point à Bonne Fortune et dans la foulée la réfection de la rue du Monténégro.

Le développement de votre Ville se poursuit. Continuer à progresser est une volonté et la concrétiser une réalité.

Alors que la Région et votre Ville respectent leurs engagements, gageons que demain l'ensemble des partenaires publics et privés, dont la SNCB, poursuive leurs efforts en vue du développement de cette zone à enjeu où la mobilité et plus spécifiquement l'intermodalité occupent une place importante. La mobilité pour tous reste un de nos objectifs majeurs.

Si elle rime avec développement et renouveau, ce tiercé est gagnant.





Grégory Philippin, *Bourgmestre*

Identification et stérilisation du chat : deux actes responsables.



Adopter un animal, c'est avant tout se rendre RESPONSABLE d'un nouvel être vivant.

C'est pourquoi, nous voudrions refaire un focus sur deux éléments essentiels :

A. La stérilisation

Obligatoire depuis 2017, elle vous préserve, vous, propriétaires, de nombreux désagréments (fini les marquages d'urine, les périodes de chasse où votre matou risque de s'aventurer loin de son domicile et de se faire renverser) et votre animal, de bien des soucis de santé (elle permet notamment de diminuer le risque de cancers de l'utérus chez la femelle). Elle est à votre charge et votre vétérinaire est sans aucun doute la personne qui pourra vous donner les meilleures informations en la matière.

Notre Ville a, depuis plusieurs années, opté pour proposer la **stérilisation GRATUITE des chats errants sur le territoire**. Une manière comme une autre de lutter efficacement contre la prolifération des chats errants et la surpopulation de ceux-ci dans les refuges. Une cinquantaine de chats (ce qui représente un coup total de 4600€) ont été pris en charge en 2023.

Comment procéder ? Nous vous demandons juste un « coup de main » pour le trappage des félins.

1) Vous contactez Madame Jansen au 04 247 72 14 ou par mail à l'adresse veronique.jansen@ans-ville.be en lui donnant les informations suivantes :

- 1 Vos nom, adresse et le numéro de gsm où l'on peut vous contacter ;

- 2) La SRPA, qui est notre partenaire pour la stérilisation, reçoit ces informations et vous recontacte dans les meilleurs délais. Elle tiendra compte de vos disponibilités pour mettre une « cage » à votre disposition afin de trapper l'animal.

B. L'identification : CatID, une aide précieuse pour

Si on y pense aisément pour les chiens, on a tendance à l'oublier pour les chats et pourtant... En faisant « pucer » votre chat, vous lui donnez une véritable identité et le reliez ainsi directement à vous. L'introduction d'une puce (de la taille d'un grain de riz) se fait, de manière pratiquement indolore pour votre animal, en quelques minutes chez votre vétérinaire et permet de retrouver aisément le maître d'un animal perdu

Le saviez-vous ? Avec l'importance croissante du RGPD, on craint parfois que nos données personnelles soient transmises et deviennent « publiques ».



CatID veille au contraire à ce que les données soient strictement confidentielles et seulement accessibles par les professionnels. Vous et vous seul pouvez décider qu'elles soient rendues publiques.

N'hésitez pas à consulter le site <https://www.catid.be/fr>. Non seulement, il vous donnera une foule de précieuses informations sur la manière de procéder pour l'identification d'un nouvel animal mais vous aidera aussi à renseigner/rechercher un animal perdu / trouvé.

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin,
Bourgmestre.

Votre maison est équipée de caméras de surveillance et/ou d'un système d'alarme ?



Vous avez l'obligation de les déclarer !

Les systèmes d'alarme et de surveillance par caméras doivent être déclarés aux services de police, conformément d'une part, à la loi du 2 octobre 2017

réglementant la sécurité privée et particulière, et d'autre part, à la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance.

Ces déclarations se font ESSENTIELLEMENT EN LIGNE. Elles doivent par ailleurs être validées annuellement et, si nécessaire, actualisées.

Pour introduire une déclaration d'alarme ou de caméras de surveillance, scannez le code QR ci-contre.

Pour plus d'informations sur le sujet ... Sur le site www.besafe.be, vous trouverez des directives concernant l'installation de caméras de surveillance et la conservation et l'utilisation des images réalisées.



SCANNEZ MOI

Vous êtes intéressé par un job dans la police ? Rendez-vous le samedi 18 mai

Comme les années précédentes, l'École de Police de la Province de Liège organise sa traditionnelle journée POL-INFO, en collaboration avec le service de recrutement et de la sélection de la Police Fédérale.

A cette occasion, elle ouvre ses portes au public pour permettre à chacun.e de découvrir les multiples opportunités pro-

fessionnelles que lui offrent les services de police locaux et fédéraux.

Notre zone de police sera présente afin de vous informer sur le recrutement ainsi que les différentes facettes de la Police Locale. Ce sera également l'occasion de vous présenter notre organisation et notre fonctionnement !

Quand ?

Le samedi 18 mai 2024

Où ?

À la Maison Provinciale de la formation, rue Cockerill 101 à Seraing

Bloquez dès à présent la date dans votre agenda ! Les modalités d'organisation et d'inscription vous seront communiquées ultérieurement.

Zone de police Ans/Saint-Nicolas : Un repas de corps pour renforcer la cohésion !

Le Collège de police (représenté par le Président, Grégory Philippin, Bourgmestre d'Ans ainsi que par Valérie Maes, Vice-Présidente, Bourgmestre de Saint-Nicolas) et le Chef de Corps de la zone de police Ans/Saint-Nicolas, Christophe DEKENS, ont organisé une cérémonie de repas de corps le 23 février dernier au centre culturel de Montegnée pour l'ensemble des membres du personnel.

Ce repas de corps est une occasion pour permettre à tous les collaborateurs de la zone (tant les policiers que les cadres administratifs) ainsi qu'à tous les membres du Conseil de police de se retrouver autour d'un repas pour faire le point des activités et regarder le chemin parcouru. Ce, afin de se projeter dans l'avenir ... Dans son discours, le Chef de Corps a également exprimé toute sa

satisfaction à l'égard du travail de qualité accompli depuis son arrivée.

Cette cérémonie revêt un caractère particulier. Elle a pour objectif premier de renforcer la cohésion parmi les différents services et membres qui composent la zone de police pour plus d'efficacité dans les tâches du quotidien.

Le second objectif est de procéder aux prestations de serment pour les nouvelles recrues, mais aussi de remercier les membres pensionnés en leur remettant un petit cadeau de départ.

Le troisième objectif et, non le moindre, est de remettre les distinctions honorifiques des ordres nationaux belges aux membres qui y ont droit de par leurs années d'ancienneté et en fonction de leurs grades. Ces distinctions honorifiques représentent, entre autres, le mérite. Elles

sont importantes car la reconnaissance par la Nation est source de motivation et de fierté pour leurs titulaires.

Ce repas de corps est organisé chaque année car il est considéré comme un moment de convivialité au travail et permet un nombre important d'échanges entre les membres de la zone de police et les autorités communales.

A l'année prochaine !



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.
Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be
- Permanences : le mardi sur rendez-vous.

« Ils se sont dit oui »



Le 9 décembre 2023
Les époux BARILI - DURIEUX

« Ils se sont dit oui »

Noces d'or et de diamant à l'Hôtel de ville d'Ans



Le 17 février 2024
Les époux SAHIN - KANDEMIR



Le 17 février 2024
Noces de diamant pour les époux CURTZ - KLEIN



Le 17 février 2024
Noces de diamant pour les époux TOMASELLO - CIATTO



Le 17 février 2024
Noces d'or pour les époux MACOURS - KNAPEN



Le 2 mars 2024
Noces d'or pour les époux FRANCOIS - COLLINET



Le 2 mars 2024
Noces d'or pour les époux MOUJAHID - ABERZAK



Le 2 mars 2024
Noces d'or pour les époux PLUYMERS - BLEUS



Le 2 mars 2024
Noces d'or pour les époux ZAJAC - MESSINA



Le 9 mars 2024
Noces d'or pour les époux MANISCALCO - BRULEZ

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

*Premier Echevin en charge de l'Environnement,
des Travaux et du Budget.*

L'ECOLE DE LONCIN S'AGRANDIT

Nous avons eu, voici quelques jours, le plaisir de réceptionner les travaux d'aménagement des nouveaux locaux et de leurs installations connexes aménagés à l'étage de l'école de Loncin, rue de Jemeppe, 66.

Deux magnifiques classes, de belle taille et très lumineuses, et leurs commodités, s'ajoutent désormais à l'infrastructure existante et leur construction a en outre permis la création d'un vaste préau complétant la cour de récréation.

Ce projet, dont la conception avait été confiée au bureau d'études ARTEC, de Henri-Chapelle, a été réalisé par la société BURO-G – BGA, de Waimes, aidée de la Scrl TIBOR-ISTVAN-FREDDY, d'Heure-le-Romain, pour la partie « chauffage-sanitaires ».

Plus de confort pour nos petits élèves et leurs enseignant(e)s, de l'espace permettant à l'école d'accroître ses capacités d'accueil et de répondre ainsi à ses nombreuses demandes d'inscriptions ; bref, tout bénéfique pour notre enseignement

communal, d'autant que ces travaux ont été largement financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de la « création de nouvelles places dans les zones ou parties de zone en tension démographique ».

A Ans, investir dans l'enseignement reste décidément une priorité, l'éducation étant un outil puissant de réduction des inégalités et d'éradication de la pauvreté !



PLACETTES ET PASSERELLE AU HAUT-DOUY : L'AVANT-PROJET EST APPROUVE



En sa séance du 20 mars dernier, le Collège communal a approuvé l'avant-pro-

jet de revitalisation urbaine du Haut-Douy, généré par le lotissement qui y est en

cours d'aménagement par la société MATEXI, entre la cité Lonay et les rues Basse Cour et du Haut-Douy.

Selon ce principe de la « revitalisation urbaine », ce lotissement permet en effet à la Ville de recevoir de la Région wallonne un subside de 1.240.000 € (1 € pour 2 € investis dans le logement) pour aménager des espaces publics dans le quartier.

En concertation avec la Région, ces subsides seront consacrés à l'aménagement de 3 places publiques en gradin, abondamment végétalisées, entre les 7 immeubles à appartements qui restent à construire dans le lotissement, ainsi qu'à l'édification



d'une passerelle permettant, depuis la rue Basse Cour, d'accéder au parc des Coteaux en gommant progressivement

le dénivelé important existant entre la rue et le parc.

C'est au bureau d'architecture Atelier XV que l'élaboration de ces projets avait été confiée en son temps.

Les devis estimatifs sont de 537.721,95€ HTVA) pour les places et de 568.715€ pour la passerelle, largement couverts par le subside, donc.

Cet avant-projet est actuellement soumis à l'approbation des autorités régionales, avant le dépôt de la demande de permis d'urbanisme et la mise en adjudication.

C'est donc dans le courant 2025 qu'Ans aura, comme Liège, sa passerelle 'Belle Ansoise »!

PLUS DE 200.000 € POUR VÉGÉTALISER NOS QUARTIERS! DES SUGGESTIONS ?



Un soutien régional vient d'être accordé aux communes wallonnes pour la mise

en oeuvre et le renforcement de projets de végétalisation à l'échelle du quartier dans le contexte d'adaptation à la crise climatique.

Notre ville a ainsi obtenu un subside d'un peu plus de 200.000€ pour créer de nouveaux espaces verts ou agrandir ceux qui existent déjà sur le territoire communal, dans les 3 ans qui viennent.

Il peut s'agir de planter des arbres ou des bosquets, de planter de la végétation grimpante sur les façades, d'aménager des toitures vertes, de créer des jardins publics dans des dents creuses, ... dans les espaces publics, voire privés pour autant qu'ils soient accessibles au public ou en relation avec l'espace public.

Pour le 30 juin prochain, nous devons soumettre nos différents projets, pour approbation, à la Région wallonne.

Vous avez des idées, des suggestions ?

N'hésitez pas à me les transmettre par mail (walther.herben@ans-ville.be) ou par courrier (Walther HERBEN, 1^{er} Echevin, Esplanade de l'Hôtel communal, 4430 – ANS), pour le 15 mai au plus tard.

Toutes seront analysées et, pourquoi pas, retenues si elles sont réalisables et cadrent avec les différents critères à observer pour être éligibles.

Au plaisir de vous lire...



Solidarité avec la population ukrainienne



DES VOIRIES SERONT RENOVEES EN CE PRINTEMPS ET A L'AUTOMNE

Avec le retour du printemps, le Collège communal a désigné début mars l'entreprise Marcel Baguette, de Thimister-Clermont, pour la rénovation des rues Alexis Lekeux, Léon Dolhen, du Barbier, des clos du Berger et Wathy de Hombroux, ainsi que l'enlèvement des zones inutilement pavées et bruyantes de la rue Monfort.

Avec ces rénovations, qui seront réalisées avant les congés de la construction, et sans compter les remplacements de dalles usagées dans les routes en béton, près de 60 rues de notre commune auront été rénovées depuis le début de la législature en cours. Du jamais vu !

Et ce n'est pas fini puisque suite à l'approbation du budget 2024, le Collège a aussi désigné l'auteur de projet, en l'occurrence l'Atelier d'Architecture Louis & Royer, pour un nouveau programme de rénovations de voiries qui pourraient encore l'être cette année, à l'automne probablement.

Il s'agira alors des rues de la Sucrierie, de Jemeppe (entre les 2 ronds-points), Houdret (où les pavés seront remplacés par un revêtement hydrocarboné), de



la Légia (comme promis aux riverains après la sécurisation du talus), Joseph Wauters, ainsi que de l'enlèvement du « ralentisseur de vitesse » à l'entrée de la rue de Juprelle, qui provoque plus de nuisances pour les riverains qu'il ne ralentit réellement les véhicules.

Votre rue n'a pas encore été rénovée ou n'est pas dans ce programme ? On

ne peut pas tout faire en même temps, mais elle aura forcément son tour, si elle en a besoin.

Reste à espérer que les autorités régionales suivront le mouvement avec le deuxième rond-point « Bonne Fortune » et la rue du Monténégro ...

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : ANS ENCORE PIONNIÈRE !



puisque la conférence de presse de VIGI VESPA VELUTINA lui a valu un reportage sur RTC, une pleine page dans LA MEUSE et un article documenté dans la DH.

Désormais, VIGI VESPA VELUTINA prendra en charge, sur le territoire de notre ville et alentours, la destruction des nids de frelons et la pose des pièges visant à protéger les ruches.

A Ans, eu égard à l'implication de l'Echevinat de l'Environnement dans cette problématique et à l'aide matérielle de la commune à l'Asbl, les interventions de VIGI VESPA VELUTINA seront gratuites.

Dès lors, si vous apercevez un nid de frelons près de chez vous, n'hésitez pas à appeler le 0495 645 918 !

Le 19 mars dernier a eu lieu à la Maison de la Presse la présentation de l'Asbl VIGI VESPA VELUTINA, spécialisée dans la lutte contre le frelon asiatique.

Cet insecte invasif est une véritable menace pour la biodiversité et, en particulier, les abeilles, dont, si on n'y prend pas garde, il pourrait provoquer la disparition. Ses piqûres, très douloureuses, exposent par ailleurs ses victimes au risque de réactions allergiques importantes.

La réalité de ce fléau potentiel n'a d'ailleurs pas échappé aux journalistes,



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Agenda

Exposition : Isabelle Pozzi : « trompe-l'œil » des temps modernes

Du 19 au 28 avril

Tous les renseignements sur www.chateau-waroux.be
Entrée gratuite

Théâtre pour les enfants de 4 à 8 ans, le petit peuple de la brume

Dimanche 21 avril, 14 h 30

Centre Culturel d'Ans.

Heure du Conte : Le Japon (+ bricolage)

Mercredi 24 avril, de 15 à 16 h

Bibliothèque Arsène Soreil,
rue W. Jamar, 168 – Gratuit
Réservation : 04 247 73 56

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Jeudi 25 avril, de 10 à 12 h

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite
Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

BIMZ KIDS, création d'arcs à flèches

Samedi 27 avril de 10 h à 12 h

Centre culture d'Ans/7 €

Stage Cabane pour enfants de 6 à 12 ans

Du 29 avril au 03 mai de 9 h à 16 h

Château de Waroux /90 €

Mai en Couleurs

Du lundi 29 avril au jeudi 30 mai

<https://www.centreculturelans.be/agenda/etiquette/mai-en-couleurs/>

La Vie de château en famille :

Découvrez l'exposition collective « Ma maison, mon histoire » : portes à messages, cartes postales, photos et autres découvertes à voir, à écouter et à lire créées par des associations et habitants de notre ville. Une exposition dans laquelle se promener librement.

Mercredi 1^{er} mai, de 14 à 18 h.

Participez, dans le parc du château, à une activité ludique rassemblant parents et enfants

Jazz : Swing Dealers

Vendredi 3 mai

Centre culturel d'Ans/8-10 €

Luis Salazar expose

Du 9 mai au 30 juin

Tous les renseignements sur www.chateau-waroux.be
Entrée gratuite

Rencontres « Lectures Plurielles » - visite de la Maison Jacques Brel

Jeudi 16 mai, de 9 h 30 à 12 h

Réservation bibliothèque Arsène Soreil : 04 247 73 56

Après-midi récréative dans le cadre de Mai en Couleurs : lectures, jeux et animations pour enfants

Mercredi 22 mai, de 14 h à 17 h

Parc Herman – Entrée gratuite
En partenariat avec le centre culturel, l'Asbl La boussole, le CJLg et La vie féminine.

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Jeudi 23 mai, de 10 à 12 h

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite
Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Fête des Ateliers

Vendredi 24 mai au dimanche 26 mai

Centre culturel d'Ans/Gratuit

INVITATION

QUE FERIEZ-VOUS POUR LA NATURE ?

- ✓ Présentation du subsidé BiodiverCité et de projets
- ✓ Appel à idées !

REUNION CITOYENNE

La sauvegarde de la nature avec l'aide des acteurs locaux !

Mardi 23 avril 2024 - 19h

Salle des mariages (1^{er} étage) - 1 Esplanade de l'Hôtel communal à Ans

Plus d'infos et inscription (facultative): environnement@ans-ville.be

Au boulot, en examens, en vacances ce 9 juin 2024 ?

Attention, le vote est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans pour les Belges et les Européens inscrits sur les listes électorales !

Lorsqu'un électeur est empêché d'aller voter, il peut confier une procuration à un autre électeur à condition toutefois que ce dernier ait le droit de voter aux mêmes élections que l'absent.

Pour ces élections du 9/6/2024, le formulaire de procuration a été modifié.

ATTENTION : il n'y a plus de documents à annexer, c'est désormais SUR le formulaire de procuration que l'absence doit être justifiée

1. En cas de maladie ou d'infirmité : par le médecin
2. Pour raisons professionnelles : par l'employeur
3. Suite à une privation de liberté judiciaire : par l'établissement pénitentiaire

4. En raison d'activité liée à la religion ou à des convictions : par l'organisation
5. Pour motif d'études : par l'établissement scolaire
6. En tant que travailleur indépendant : PAR LE BOURGMESTRE sur base d'une déclaration sur l'honneur (Obligation de se rendre à l'administration communale)
7. En raison d'un séjour A L'ETRANGER (ni à la côte belge ni en Ardennes...) : PAR LE BOURGMESTRE sur base de justificatifs ou d'une déclaration sur l'honneur. (**Obligation de se rendre à l'administration communale**)

Les choses dans le bon ordre ! L'électeur qui a la procuration (le mandataire) devra aller voter dans son bureau AVANT de se rendre dans celui de l'absent (le mandant). Il se munira de son document d'identité,

de sa propre convocation (qui aura été revêtue du cachet prouvant qu'il a déjà voté), du formulaire de procuration complété et signé et, s'il en dispose, de la convocation de l'absent.

Les formulaires de procuration peuvent être soit retirés gratuitement au service population, soit téléchargés sur le lien :

<https://elections.fgov.be/electeurs-que-faire-en-cas-d-indisponibilite-le-jour-du-vote/le-vote-par-procuration>

Plus d'informations sur les élections : elections@ans-ville.be ou 04 247 72 11

*Un Belge majeur qui vote pour les 3 élections pourra donner procuration à un autre Belge majeur mais pas à un Européen ni à un mineur qui ne peut voter que pour l'élection européenne. Par contre un Européen ou un Belge de 16 à 18 ans pourra donner procuration à un Belge ou à un Européen.

Solidarité avec la population ukrainienne





Nathalie Dubois,

Echevine en charge des Seniors, de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Centres communaux de jeux de vacances - été 2024 Appel aux candidats



Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'été 2024, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet 2024,
- du lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2024,
- du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de **chefs de plaine « coordinateurs »** et de **moniteurs** ayant divers profils.

Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :

- brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française, OU
- diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ...), **accompagné d'une expérience d'animation de 250 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé**.

Moniteurs brevetés porteurs d'un des titres suivants :

- brevet d'« animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française, OU
- diplôme ou certificat de fin d'études **accompagné d'une expérience d'animation de 150 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé** :
 - de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),
 - à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ...),
 - du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ...), ...

Moniteurs :

- étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur, des « écoles normales », âgé(e)s de 17 ans accomplis,
- diplômé(e)s dans une orientation non reconnue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,

I ...

Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités LUDIQUES, CRÉATIVES, d'EXPRESSION, CULINAIRES, CULTURELLES ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de candidature est à compléter **avant le 15 mai 2024** via le lien internet suivant : <http://51.68.224.13/Default>

POUR TOUS **RENSEIGNEMENTS** COMPLEMENTAIRES, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@ans-ville.be)

C'EST REPARTI POUR LA GRANDE CHASSE AUX ŒUFS !

L'évènement était organisé par la Ville d'Ans en collaboration avec Nostalgie.

Le rendez-vous était donné dans le parc philosophique d'Alleur.

Dès 10 heures, ce samedi 23 mars 2024, enfants et parents se pressaient pour trouver un maximum d'œufs en coton dans les pelouses du parc.

Trois chasses étaient organisées en différentes zones : une pour les tous petits accompagnés d'un adulte, une autre pour les 6-9 ans et une dernière pour les 9-12 ans.

Les œufs amassés furent ensuite échangés contre du succulent chocolat.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain assure Nathalie DUBOIS, Echevine en charge de la Petite Enfance !





Philippe Saive,

Echevin de la Culture et des Sports

L'Échevinat des sports vous annonce le lancement de la deuxième saison de « JE ROULE POUR MA FORME »

**JE ROULE
POUR MA FORME**

VILLE D'ANS

Ans sports
Regio communale autonoom

L'ÉCHEVINAT DES SPORTS VOUS ANNONCE LA 2^{ÈME} SAISON DE
JE ROULE POUR MA FORME

<p>PARCOURS 10/20 KM Horaire : 18h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 13 mai • Vendredi 17 mai • Mardi 21 mai • Vendredi 31 mai • Lundi 3 juin • Lundi 10 juin 	<p>PARCOURS 20 KM ET PLUS Horaire : 18h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 14 juin • Lundi 17 juin • Vendredi 21 juin • Lundi 24 juin • Vendredi 28 juin • Lundi 1^{er} juillet
---	---

Coût : 40 euros (1 parcours) - 70 euros (2 parcours)
assurance comprise, à verser sur le compte
BE 15-0910-1780-9330 (Regie AnSports)

Public : dès 16 ans

Equipement : Vélo, tenue de sport et casque (obligatoire)
Possibilité de prêt de casque (stock limité)

Infos et inscriptions : Didier PAUWELS
0477 19 91 77
didier.pauwels.dp@gmail.com

Avec l'aide de membres du Ans vélo club

Deux artistes d'exception exposent au Château de Waroux

ISABELLE POZZI



en raison de sa longueur d'exécution. Chacune de ses compositions n'est pas seulement une image mais l'histoire de toute une vie, d'une carrière, d'un pays, d'un monument... C'est une véritable encyclopédie du sujet traité.

Exposition accessible du 19 au 28 avril 2024, du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

Entrée gratuite
Infos : chateau-waroux.be

« TROMPE-L'ŒIL » DES TEMPS MODERNES

La technique plutôt figurative d'Isabelle Pozzi, nous transporte dans une image encore plus réaliste par les volumes, la lumière, l'atmosphère, les ombres, les textures, le mouvement qu'elle traite. Tout ceci pour nous plonger dans une illusion de relief et nous amener dans le monde du trompe-l'œil des temps modernes, discipline très rigoureuse à la portée de peu d'artistes contemporains

LUIS SALAZAR

La peinture de Luis Salazar, abstraite, constitue un permanent autoportrait : comme lui, elle est éclatante, nerveuse, déchirée, disloquée, inventive, explosive, mais aussi terriblement composée. Il dit souvent que le thème de sa peinture est sa peinture elle-même. A partir d'un lexique et d'une syntaxe de combinaisons de formes, de contrastes de couleurs qu'il a peu à peu élaborés et qui lui collent à la peau, il développe depuis quarante-cinq



ans un véritable langage, chaque peinture s'appuyant sur la précédente et tel un fil d'Ariane, il nous invite à le suivre et à le rejoindre dans cette aventure certes intellectuelle mais aussi sensuelle et passionnelle.

Exposition accessible du 9 mai au 30 juin 2024, du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

Entrée gratuite
Infos : chateau-waroux.be

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme

Stop aux arnaques!

Dans votre vie personnelle, vous utilisez de plus en plus d'outils informatiques (ordinateur, tablette ou smartphone) qui sont à la merci des pirates d'Internet.

Au travers de courriels, de messages, d'appels téléphoniques ou via les réseaux sociaux, ils usent de toutes les astuces pour tenter de voler votre argent ou vos données.

Listons ici quelques exemples qui doivent vous alerter.

I Via e-mail

Un avertissement relatif à votre compte, votre banque qui vous demande de confirmer vos données ou d'ouvrir une pièce jointe, un formulaire à compléter sur une page internet ...

L'adresse e-mail semble fiable mais le pirate a pour seul objectif d'avoir accès à vos données ou à votre appareil.

I Via sms, WhatsApp ou Facebook Messenger

Un message qui contient une offre et qui vous demande de cliquer sur un lien ou de composer un numéro de téléphone.

Le lien vous dirige vers une page internet frauduleuse sur laquelle vous êtes invité à compléter vos données.

Le numéro de téléphone est celui d'un escroc qui agit pour une entreprise x et tente de vous soutirer vos données.

Un message soudain sur WhatsApp d'un de vos contacts via un numéro inconnu, prétextant avoir un nouveau numéro, qui vous demande de payer en urgence une facture à sa place avec la promesse qu'il vous remboursera au plus vite.

I Par téléphone

Des personnes qui prétendent vous contacter de la part d'un organisme officiel pour mettre à jour vos données pour le remboursement d'une somme ou le paiement d'une prime.

I Sur les réseaux sociaux

Il arrive d'exprimer son mécontentement sur les réseaux sociaux quant à une société ou un service.

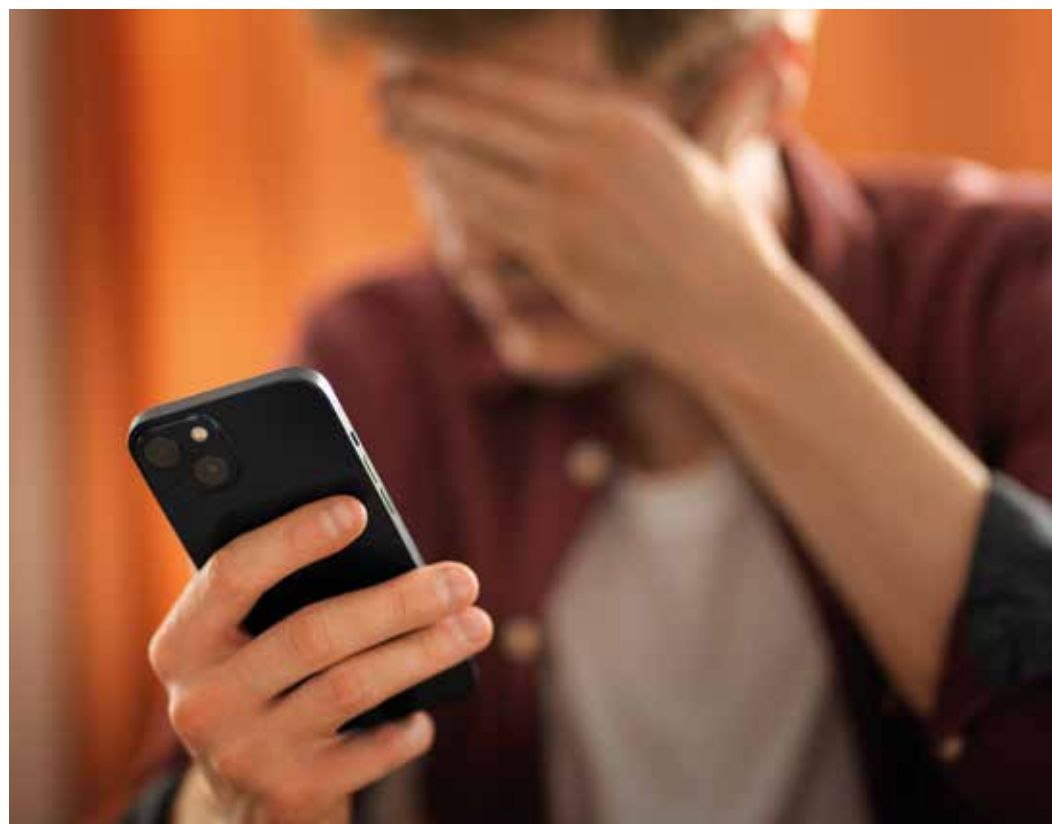
Les fraudeurs sont à l'affût. Ils réagissent en tant que service client pour tenter d'obtenir vos données de paiement en prétextant un dédommagement.

Face aux chiffres alarmants des arnaques dont sont victimes les citoyens, le SPF Économie vient de lancer un nouvel outil baptisé 'Stop Arnaques' afin de sensibiliser la population à ce fléau : www.stoparnaques.be

Toutes les informations au sujet des différents types d'arnaque y sont centralisées.

L'objectif est de vous permettre de mieux repérer les fraudes et de savoir quoi faire si vous en êtes malgré tout victimes.

Prenez le temps de vous informer pour ne pas vous laisser piéger !



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Christopher Gauthy,

Président de l'Agence de Développement Local, Echevin des Affaires économiques

Nouveau à Ans

Chris Pédicure Spécialisée (Centre Medi +) : pédicure spécialisée

Rue des Messes, 3
4432 Alleur
0479 411 506

Emeline Deplanque : Médecin généraliste

Rue du 15 Août, 78
4430 Ans
04 325 07 81

<https://drdeplanque.be>

Just Cookies : vente de cookies sur commande

Xhendremael
commande par sms ou par mail
0498 052 323

justcookies@outlook.be

Neo Immobilier : agence immobilière

Rue de l'Yveleux, 2
4432 Xhendremael
0473 346 494

info@neoimmo.be

<https://www.neoimmo.be>

Les mains d'or : Toilettage

Rue Walthère Jamar, 220
4430 Ans
0495 728 635

les.mains.dor@hotmail.com

Laure-Anne Lambert : Ostéopathe

Rue Henri Delvaux, 4
4430 Ans
0476 401 382

Quartier Geek : E-commerce vente détail de produits dérivés (Manga, Disney, Film...)

Rue Jean Pauly, 53
4430 Ans
0499 242 118

<https://www.quartiergeek.com>
quartiergeek@outlook.com

Avk'Soins : Institut de beauté

Rue de la Station, 22
4430 Ans
0494 669 344

avksoins@hotmail.com

Coiff & Moi : salon de coiffure déménagement et vous accueille dorénavant

Rue Walthère Jamar, 227/2
4430 Ans
0497 226 296

Bellezza coiffure by Laura Grillo déménagement, s'associe avec Chris. S Esthétique et vous accueille dorénavant (coiffure et esthétique)

Rue de la Station 16
4430 Ans
04 246 13 93

Ghost Barber : salon de coiffure

Rue de l'Yser, 318
4430 Ans
0470 813 424

Nouvel exploitant :

Librairie Sind : librairie

Rue de l'Yser, 218/3
4430 Ans
0470 294 325

Fête foraine place Vanhove à Xhendremael du 27 avril au 1^{er} mai.

En plus des forains présents, vous retrouverez des animations pour enfants les samedi 27 et dimanche 28 avril : grimage,

atelier cirque, présence de mascottes, balade en calèche et spectacle de magie ...



Le quartier Ans Station est en fête : Braderie des commerçants Ans shopping

les 24, 25 et 26 mai dans le quartier Ans Station (rue de la Station, rue de l'Yser, rue Lambert Dewonck et Chaussée du Roi Albert). Nombreuses animations et promotions durant tout le we. Concert sous chapiteau le vendredi soir.



Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Yves Parthoens, Président du CPAS, en charge des Affaires sociales

L'e-inclusion pour tous!

De nos jours, de plus en plus de démarches s'effectuent par internet et via des outils numériques : la prise de rendez-vous, les paiements bancaires, l'envoi d'un e-mail de confirmation, ... Nous sommes parfois, voire souvent, dépourvus face à ces nouvelles technologies. Les différents services de la Ville et du CPAS, ainsi que leurs partenaires sociaux, sont depuis longtemps conscients des défis que la numérisation croissante de la société pose à de nombreux citoyens.

C'est pourquoi le CPAS d'Ans, en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville et le CPAS d'Awans, a répondu à un appel à projet du Ministère de l'Intégration Sociale visant à financer des initiatives de soutien aux citoyens dans l'utilisation du numérique. Notre projet ayant été retenu, nous avons obtenu un subside nous permettant de mettre en place un tout nouveau service : « L'E-inclusion pour tous ».

Celui-ci est géré par M^{me} THOMAS Kristell, assistante sociale du CPAS d'Ans, spécialement formée à l'accompagnement numérique et à l'organisation de formations numériques en petits groupes.

À qui s'adresse ce nouveau service ?

À tous les citoyens ansois et awansois.

Dans quel cas peut-on s'adresser à lui ?

■ Pour être accompagné(e) dans des démarches administratives en ligne : demande d'un document, recherche d'un avertissement extrait de rôle,

introduction d'une demande de bourse d'études ...

- Pour aborder ses difficultés avec le numérique et discuter des compétences qu'on a envie d'acquérir
- Pour entamer un suivi individuel en fonction de ses besoins, de ses possibilités et souhaits
- Pour apprendre à utiliser son propre support numérique (smartphone, tablette, ordinateur...) afin de devenir plus autonome au quotidien
- Pour se former en petits groupes à des compétences précises (gestion d'une boîte mail, utilisation d'une application ou d'une plateforme telles que mypen-sion, myMinFin, Masanté ...).

Où trouver ce nouveau service ?

Près de chez vous ! Afin de venir à la rencontre des citoyens, des permanences sont organisées à différents endroits : administration communale, bibliothèque de Xhendremael, locaux de Lire et Écrire rue Walthère Jamar, locaux des CPAS d'Ans et d'Awans, ...

Gardez un œil sur le site de la Ville, du CPAS et sur la page Facebook *L'E-Inclusion pour tous* pour connaître les

dates et les lieux de permanence et vous inscrire ! Vous pouvez vous présenter avec votre propre matériel, mais des ordinateurs portables et des tablettes sont également disponibles pour être mis à votre disposition lors des rendez-vous individuels ou des séances de formation.

Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour des raisons médicales ? Dans ce cas, des rendez-vous à domicile peuvent être envisagés. N'hésitez pas à contacter notre gestionnaire de projet pour en discuter avec elle !

Comment le joindre ?

Vous pouvez contacter M^{me} THOMAS pour toute demande d'information ou de rendez-vous au 0491 167 598 ou à l'adresse kristell.thomas@ans-cpas.be.

N'hésitez pas à suivre toute l'actualité du service sur sa page Facebook, *L'E-Inclusion pour tous*. Celle-ci répertorie les dates et les lieux de permanence, les ouvertures d'inscription pour les séances de formation, et toute autre information utile sur les activités organisées pour permettre à nos citoyens de répondre aux défis numériques d'aujourd'hui et de demain !



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10



Elections Européennes

9 Juin 2024

J'ai 16 ans et je dois voter.



Les jeunes, âgés de 16 ans et plus, pourront se prononcer aux élections européennes.

Un droit.

L'Europe est une institution difficile à comprendre.

L'information et l'éducation scolaire ne sont pas encore adaptées puisque les étudiants n'abordent le sujet EUROPE qu'au cours de la 6^e année (Rhéto).

Les jeunes de 4^e et 5^e année n'ont pas encore eu l'approche de ce qu'est l'Europe dans le programme scolaire.

Voter pour l'Europe est poser un acte important pour une institution aussi éloignée. Ils n'en perçoivent pas les retombées concrètes et de proximité telles que lors des élections nationales, régionales, ou communales.

Exemple : création d'un local sportif, programme culturel, stages de vacances, droits sociaux etc..

Les besoins géographiques se différencient suivant le pays où l'on réside.

Vivre en Belgique ou vivre en Pologne engendre des besoins différents.

Pour qui voter ?

L'idéologie politique n'est pas aussi précisée que lors d'élections communales.

On vote pour des regroupements de partis : PPE, PSE, PVE, ACRE, ALDE, MPCE, PDE, ALE, PID, PGE. Ces groupes politiques sont reconnus et financés par l'Union Européenne et sont le fruit de négociations internes.

D'autres partis non financés, figurent aussi sur les listes et sont repris dans la catégorie des NI (non identifiés).

En toute hypothèse, face aux extrêmes, la prudence s'impose.

Votre vote doit être réfléchi.

Comment les jeunes vont-ils être approchés ?

Comment vont-ils réagir avec la complexité de leur développement d'adolescent ?

Le professeur de psychologie BARBOT nous dit que « *l'adolescence est une construction sociale* ».

Au 19^e siècle, on voulait préserver l'ordre social et considérer que les jeunes étaient irresponsables. Heureusement cette période est révolue.

L'éveil social et intellectuel sont les atouts de nos jeunes de 16 ans appelés à voter, à participer à la construction de l'Europe. L'adolescence est un condensé de nouvelles possibilités.

Cette possibilité de participation à l'élection européenne doit être source de réflexion partagée dans le milieu familial, scolaire et culturel.

Ayant réalisé un petit sondage local, les jeunes de 16 ans sont très dubitatifs quant à leur choix, et à la responsabilité engagée.

Leurs réponses :

- ▶ NON, je ne suis pas intéressé ou apte.
- ▶ OUI, mais je demande à mes parents.

Pour la création d'un monde politique européen, jeunes et adultes allons décider maintenant pour demain.

JEAN CLAUDE BOMISSO nous dit : « *L'avenir appartient à la jeunesse mais à une jeunesse consciente.* »

Et VICTOR HUGO cite : « *Je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours.* »

Francine Collard Samray
Conseillère communale

Solidarité avec la population ukrainienne



LE VILLAGE SPORTIF

SAMEDI 18 MAI 2024

DE 13H30 À 18H30

HALL DES SPORTS DE LONCIN

INITIATIONS SPORTIVES - CHÂTEAUX GONFLABLES - CUISTAX
ACCROBRANCHES - PÊCHE AUX CANARDS



DE 13H30 À 17H30 : DÉMOS (DANCE, BREAKDANCE, ZUMBA, ..)

CONCERTS : 17H30 **COLYSEUM** ★ 18H30 **NICE IDEE**

L'AFTER DU VILLAGE

DE 19H30 À 21H30

DE 21H30 À MINUIT

Michel
chante
SARDOU



Vincent
ARENA



VILLE D'ANS



Ans sports

Régie communale autonome